

Annonces légales

HOME RUN MANAGEMENT

SASU au capital de 1 €
Siège social : 11 ALL MAURICE RAVEL, chez Omrane DJERBI
38130 ECHIROLLES
RCS de GRENOBLE n°912 077 781

L'assemblée générale extraordinaire du 28/12/2023 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 28/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DJERBI Omrane, demeurant 11, allée Maurice Ravel 38130 ECHIROLLES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.



EURL DU FERRAND

Société à Responsabilité Limitée
Au capital variable de 41 625,00 euros
Siège social : Le Ferrand - 38300 BADINIERES
328 387 493 RCS Vienne

ASSP du 31/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. M. Christophe GONIN, dmt Le Ferrand 38300 BADINIERES a été nommé Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est Le Ferrand - 38300 BADINIERES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de Vienne.

Avis de clôture de liquidation

Suite à la l'A.G.E. du 31 Décembre 2023, les associés de la Société **AYTAC**, au capital de 1000 Euros, 34 cours St André - 38800 LE PONT DE CLAIX, R.C.S. GRENOBLE 823 124 086 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31-12-2023.

Pour Avis

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION - la **S.A.S.U. FRADA RENOV**, immatriculée au RCS Grenoble n° 910040567, dont le siège est 3, rue des abattoirs 38120 Saint Egrève, par décision du 31 janvier 2024, a approuvé les comptes de liquidation clos le 31 janvier 2024, donné quitus à La liquidatrice de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation avec effet au 31 janvier 2024. Les comptes de liquidation seront déposés auprès du RCS GRENOBLE

Avis d'aménagement de régime matrimonial



Suivant acte reçu par Maître Pierre-Emmanuel COUDERC, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « NOTANTIC », ayant son siège à SAINT-PERAY (Ardèche) 99 avenue Gross Umstadt, titulaire d'offices notariaux, Nommé pour exercer en l'office notarial situé à SAINT-PERAY (Ardèche), 99 avenue Gross Umstadt, CRPCEN 07053, le 27 janvier 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Monsieur Thierry Gérard Roger **DOTTO**, commercial, et Madame Chloé Amandine Annie **DEMOND**, commerciale, demeurant ensemble à MEYLAN (38240) 9 Chemin de Bérivière. Monsieur est né à LA TRONCHE (38700) le 25 août 1964, Madame est née à GRENOBLE (38100) le 22 juillet 1981. Mariés à la mairie de MEYLAN (38240) le 4 janvier 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, n'ayant pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française, résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

SELARL DUVAL-ORMEZZANO, RICHAUD



NOTAIRES ASSOCIÉS
2, Avenue Beauséjour
38200 VIENNE

SELARL Armelle DUVAL - ORMEZZANO - Vincent RICHAUD

Notaires associés
2, Avenue Beauséjour - 38200 VIENNE

Suivant acte reçu par Maître Armelle DUVAL - ORMEZZANO, de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « Armelle DUVAL - ORMEZZANO - Vincent RICHAUD, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VIENNE (Isère), 2, Avenue Beauséjour, CRPCEN 38099, le 5 février 2024, Monsieur Roland Désiré Pierre Louis RAYNAUD, responsable commercial, et Madame Nicole Anne Marie GUEDIN, retraitée, demeurant ensemble à VIENNE (38200) 61 quai Claude Bernard Bâtiment GAP allée 2.
- Monsieur est né à AVALLON (89200), le 3 mars 1947,
- Madame est née à MONTBARD (21500), le 1^{er} avril 1946.
Mariés à la mairie de SERGINES (89140), le 12 août 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ont aménagé leur régime matrimonial ainsi qu'il suit :
Ajout d'avantages matrimoniaux entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux (adjonction d'une clause de préciput sur divers biens).
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Le notaire.

Avis de saisine de légataire universel

Suivant testament olographe en date du 13 février 2018, **Monsieur Guy Jean PERRIN**, en son vivant retraité, demeurant à HEYRIEUX (38540)811 chemin de Lavignon. Né à MAYENNE (53100) le 26 novembre 1925. Veuf de Madame Christiane Lucienne Marie Edith GUBIAN et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Française. Décédé à SAINT-PRIEST (69800) (FRANCE) le 8 décembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître GINGLINGER-POYARD Caroline, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Marie-Gabrielle MIGEON-CROS, Edouard MALATRAY et Caroline GINGLINGER-POYARD», titulaire d'un Office Notarial à SAINT QUENTIN FALLAVIER (Isère), 5, rue de Savoie, le 26 janvier 2024, et d'un acte de notoriété reçu par ledit notaire en date du 2 février 2024 aux termes duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me GINGLINGER POYARD, notaire à SAINT QUENTIN FALLAVIER, référence CRPCEN : 038143, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VIENNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Abonnez-vous Terre Dauphinoise

Aux racines de l'info

Chaque jeudi directement chez vous

Un accès illimité au site www.terredauphinoise.fr
(ordinateur, mobile et tablette)

Plusieurs n° thématiques de **Terroirs**
Auvergne-Rhône-Alpes

- 133 € pour 1 an (51 n°)
 252 € pour 2 ans (102 n°)

Je règle mon abonnement :

- Chèque joint du montant de l'abonnement à l'ordre de **Terre Dauphinoise**
 Carte Bancaire sur www.terredauphinoise.fr ou au **04 38 49 91 70**

BULLETIN D'ABONNEMENT à renvoyer à : Terre Dauphinoise

34 rue du Rocher de Lorzier - CS 10023 - 38345 Moirans Cedex

Nom * :

Prénom * :

Société/GAEC/EARL * :

Adresse * :

Code postal * : Ville * :

E-mail : Tél. :

Offre valable jusqu'au 31.12.2024

Service Abonnement

34 rue du Rocher de Lorzier
CS 10023 - 38345 Moirans Cedex

Tel : +33 (0)4 38 49 91 70

Mail : abo@terredauphinoise.fr

